



Cahier des charges

Céréales, riz, oléagineux, protéagineux, légumineuses



Produits concernés

Exclusivement les céréales, les oléagineux, les protéagineux, les légumineuses ainsi que le riz, s'ils sont non transformés.

L'étape du séchage n'est pas considérée comme une transformation.

Tous les produits transformés tels que la farine, le pain, les pâtes, la semoule doivent remplir le présent cahier des charges ainsi que le cahier des charges « produit transformé ».

Fonctionnement général du cahier des charges

Pour bénéficier de la marque « Sud de France », le produit doit :

- ETAPE 1: Obligatoirement valider l'ensemble critères de niveau 1. Ces critères garantissent l'origine régionale du produit.
- ETAPE 2: Le produit est sous SIQO (Signe Officiel de Qualité et d'Origine) ou le produit doit valider au moins 1 critère majeur.

Lecture du cahier des charges

Chaque critère est formulé sous forme de question avec plusieurs réponses possibles. Seules les réponses figurant en gras permettent de valider le critère.

Cahier des charges SIQO des Céréales, du Riz, des Oléagineux, Protéagineux et Légumineuses

Section	Critère	Séquence	Questions	Informations complémentaires	Réponses
1. Critères obligatoires					
Origine	obl	1	Le siège social de votre entreprise se situe-t-il en Occitanie?		Oui ; Non
Origine	obl	2	Votre produit est-il issu de l'Occitanie? Les parcelles limitrophes à l'Occitanie et continues à l'exploitation sont possibles.	C'est-à-dire issu d'une parcelle située en Occitanie.	Oui ; Non
Origine	obl	3	Les sites de transformation (étuvage,...) et de conditionnement sont-ils en Occitanie ?		Oui ; Non
SIQO					
Produit sous Signe Officiel de Qualité et d'Origine (SIQO)	siqo	4	Votre produit dispose-t-il d'un des signes officiel de qualité et d'origine suivant ?	Dérogation possible pour les SIQO dont le territoire est à cheval sur un département limitrophe à l'Occitanie.	IGP AB Farine Label Rouge Blé CRC (Fleur d'Autan) Riz de Camargue Aucun

Cahier des charges sans SIQO des Céréales, du Riz, des Oléagineux, des légumineuses et des Protéagineux

Section	Critère	Séquence	Questions	Informations complémentaires	Réponses
1. Critères obligatoires					
Origine	obl	1	Le siège social de votre entreprise se situe-t-il en Occitanie?		Oui ; Non
Origine	obl	2	Votre produit est-il issu de l'Occitanie? Les parcelles limitrophes à l'Occitanie et continues à l'exploitation sont possibles.	C'est-à-dire issu d'une parcelle située en Occitanie.	Oui ; Non
Origine	obl	3	Les sites de transformation (étuvage,...) et de conditionnement sont-ils en Occitanie ?		Oui ; Non
2. Critères Majeurs					
Critère différenciant hors SIQO	majeur	4	Votre production dispose-t-elle d'un des certificats suivants ?		CCP blé dur; Aucun
Critère différenciant hors SIQO	majeur	5	Votre production est-elle adhérente à l'une des démarches suivantes ?		Soja ; Francine ; Coop Alés blé tendre ; Aucun

Critère différenciant hors SIQO	majeur	6	Disposez-vous d'une des certifications environnementales suivantes ?	On entend par certification environnementale les démarches reconnues par le ministère de l'agriculture.	Agriculture Raisonnée Chartes qualité des pomiculteurs de France Fruits & Nature Qualenvi 14001 Sud Nature Terr'avenir Certification HVE de niveau 2 ou 3 Aucune
Critère différenciant hors SIQO	majeur	7	Votre produit est-il référencé à l'une des marques suivantes ?		Non De Lozère Pays Cathare Marque Parc PNR Pyrénées Catalanes Marque Parc PNR Haut Languedoc Marque PNR Pyrénées Ariégoises Marque PNR Grands causses Carrefour : Reflets de France Casino : Terre et Saveur Leclerc : Nos régions ont du talent Monoprix : Monoprix Gourmet Intermarché : Mon marché plaisir FQC

Critère différenciant hors SIQO	majeur	8	Adhérez-vous à l'une de ces démarches en circuit court reconnue par la Région ?	Seuls les circuits-courts reconnus par la Région sont retenus.	<p>Non</p> <p>Boutiques Paysannes</p> <p>Association des bio-producteurs du marché républicain</p> <p>Bienvenue à la Ferme</p> <p>Jardins de Perpignan</p> <p>Le Samedi des Producteurs</p> <p>Les marchés Producteurs de Pays</p> <p>Mangeons Lauragais</p> <p>Régal d'Oc</p> <p>Syndicat des éleveurs de palmipèdes gras et volailles de ferme</p> <p>Terroir Direct</p>
---------------------------------	--------	---	---	--	--